



S.N.E.T.A.P.-F.S.U.

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

Secteur Pédagogie et Vie Scolaire

Paris, le 21 juin 2022

**A Monsieur A.SEILER
Sous Directeur POFE**

Objet : suite du GT CNEA accueil des élèves en situation de handicap

Monsieur le Sous Directeur,

Suite au groupe de travail du 9 juin dernier sur l'accueil des élèves à besoin particulier, nous revenons vers vous quant aux différents sujets abordés afin de prolonger les échanges et de vous transmettre nos interrogations.

Concernant les AESH, nous voulons insister tout particulièrement sur la nécessité d'avancer rapidement sur la mise en œuvre des instructions de régularisation qui peinent à avancer depuis avril 2021. Nous vous transmettons ce jour, de nouveau, des situations connues non résolues.

Pour ce qui est des AESH mutualisés, plus particulièrement, nous insistons sur le fait que soit rappelé aux autorités académiques et aux établissements que pour ce type de notification, ce sont bien l'équipe pédagogique et les familles qui déterminent la quotité de l'accompagnement humain de l'élève (ce qui n'est pas le cas, notamment, en Occitanie, en Nouvelle Aquitaine).

Concernant la note de service sur les aménagements d'épreuve pour les élèves à besoins particuliers, il semble que le recours à la procédure simplifiée sera finalement limitée car, sauf erreur de notre part, toute demande de 1/3 temps induira le recours à la procédure complète. A l'EN, en effet, c'est le temps supérieur au 1/3 temps qui doit passer par une procédure complète. Il nous semble étonnant que la signature du médecin CDAPH soit demandée pour les PAP alors que la validation (et non la signature) n'est nécessaire que pour les PPS.

Par ce courrier le SNETAP-FSU, rappelle ses demandes concernant ce dossier :

- mettre en place un référent handicap (disposant d'une décharge) par établissement,
- mettre en place un AESH référent à l'échelle régionale
- produire un vademecum d'accueil des personnels AESH en établissement

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions de croire en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public et ses personnels.

Cordialement

Pour le SNETAP-FSU,
Baptiste CHAUVIN, représentant national AESH
Yoann VIGNER, secrétaire national

